

Compte rendu de réunion

DGO-VELO DU 12 DECEMBRE 2008

Le DGO en cours se termine le 31/12/2008. La Préfecture du Var vient de définir les axes du prochain DGO, pour une durée de 4 ans, dans lequel le vélo ne figure plus, de même que le groupe « entreprise ». Cette absence s'explique d'une part parce que lors de la restitution des différents groupes d'enjeu lors de la dernière réunion en Préfecture, aucun compte-rendu du groupe « vélo » n'a été présenté (*M. GIRAUD*), d'autre part, parce que les chiffres de l'accidentologie des cyclistes dans le Var sont très faibles comparés à ceux des deux-roues motorisés, cette catégorie d'utilisateurs étant l'enjeu majeur du prochain DGO avec les jeunes et l'alcool. De plus, il est toujours difficile d'identifier avec précision les causes des accidents « vélos ». (*M. CASAS*)

Pour autant, le Conseil général a réaffirmé auprès de la Préfecture sa volonté d'inscrire le vélo dans sa politique des déplacements, notamment au travers de sa démarche « vélo et collègue », et que le PDASR doit y contribuer de façon exemplaire. Le Var est d'ailleurs cité en exemple au niveau national pour sa collaboration avec la Préfecture (*M. GUERINEAU*)

La Ligue Côte d'Azur de la FFCT rappelle que l'accidentologie de ses adhérents dans le Var est deux fois plus importante que dans les Alpes Maritimes et en constante augmentation depuis 2005: 29 accidents en 2005, 37 en 2006, 43 en 2007 et 41 au 1/09/2008. Le Var serait le deuxième département le plus accidentogène après les Pyrénées Orientales. (*M. GAUTHIER*) Un recueil des aménagements de voiries dangereux pour les cyclistes dans le Var sera remis au Conseil général (*M. HEMARD*)

Si la sécurité des cyclistes est encore à améliorer, il paraît essentiel d'aborder cette question en différenciant le cycliste urbain et le sportif ou le cycliste de loisir qui n'évoluent pas dans le même environnement. (*M. LE BLANC*)

Le groupe DGO-vélo a mesuré la difficulté à mettre sur pied un observatoire de l'accidentologie des cyclistes, par manque de données exploitables mais peut être satisfait de l'atelier « vélo » créé à son initiative et qui fonctionne maintenant depuis 3 ans dans le cadre du challenge inter-collèges (*M. AIMAR*)

M.SPADA, qui souhaite lancer au niveau national le Grenelle du vélo, clôture la séance en proposant le principe d'une nouvelle réunion du groupe avec un ordre du jour à déterminer par l'ensemble des participants.